

## GRILLE D'ÉVALUATION DESCRIPTIVE – COMPÉTENCE 1, AGIR DANS DIVERS CONTEXTES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES – 1<sup>er</sup> CYCLE DU PRIMAIRE

- Il est recommandé d'imprimer la grille descriptive et la grille d'observation de groupe en format recto verso. La grille descriptive présente les éléments observables et les descripteurs pour chaque niveau de qualité. Les enseignantes et enseignants peuvent l'utiliser seule ou s'y référer pour interpréter les annotations consignées dans la grille d'observation de groupe à la page suivante. Il est à noter que la grille d'observation présente une version abrégée des éléments observables.
- Les éléments observables sont les mêmes pour les deux années du cycle. Il appartient à l'enseignant de faire évoluer la complexité des tâches, les contraintes des activités et la difficulté des actions motrices exigées selon divers facteurs, par exemple les acquis des élèves ou le type d'activité proposé.
- Les observations doivent se faire dans le cadre du cours d'éducation physique et à la santé.

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET ÉLÉMENTS OBSERVABLES <sup>1</sup>		RÉUSSI (+)	PLUS OU MOINS RÉUSSI (±)	NON RÉUSSI (-)
<b>Maîtrise des connaissances</b>	<b>Cohérence de la planification</b> Sélectionne un enchaînement d'actions parmi ceux proposés ou sélectionne des actions motrices et organise un enchaînement en tenant compte de ses capacités et des paramètres de la tâche.	Tient compte de ses capacités et des paramètres de la tâche.	Tient plus ou moins compte de ses capacités ou des paramètres de la tâche.	Tient peu ou pas compte de ses capacités ou des paramètres de la tâche.
	<b>Efficacité de l'exécution</b> Exécute l'enchaînement planifié.	Exécute l'enchaînement planifié.	Escamote ou modifie une ou quelques parties de l'enchaînement planifié.	Modifie ou omet plusieurs parties de l'enchaînement, ou exécute les actions motrices selon un ordre aléatoire.
	Recourt aux techniques enseignées pour se placer, se déplacer ou manipuler des objets lors de l'exécution d'un enchaînement d'actions motrices.	Recourt aux techniques enseignées.	Recourt à quelques techniques enseignées.	Recourt peu ou pas aux techniques enseignées.
	Exécute les actions motrices de façon fluide.	Exécute les actions de façon fluide, sans interruption.	Exécute les actions avec une certaine fluidité. Par exemple, s'interrompt parfois ou présente de légères pertes d'équilibre ou de contrôle.	Exécute les actions avec peu de fluidité. Par exemple, s'interrompt souvent ou présente souvent des pertes d'équilibre et de contrôle.
	<b>Pertinence du retour réflexif</b> Effectue un retour réflexif (à l'oral ou à l'écrit) et présente des traces pertinentes concernant sa démarche et les résultats obtenus.	Présente des traces pertinentes.	Présente quelques traces pertinentes.	Présente peu ou pas de traces pertinentes, ou n'effectue aucun retour réflexif.

1. Même s'il y a davantage d'éléments observables associés au critère *Efficacité de l'exécution*, cela ne veut pas dire qu'il faille lui accorder une plus grande importance ni en augmenter la pondération; il faut considérer l'ensemble des informations recueillies pour constituer le résultat.

**GRILLE D'OBSERVATION DE GROUPE – COMPÉTENCE 1, AGIR DANS DIVERS CONTEXTES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES**  
**1<sup>er</sup> CYCLE DU PRIMAIRE**

Enseignante ou enseignant : \_\_\_\_\_ Tâche : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ Groupe : \_\_\_\_\_

Inscrire le symbole approprié pour chacun des éléments observables, puis établir le résultat. Les énoncés ont été abrégés ou reformulés; se référer à la grille descriptive pour la version complète.

Légende proposée Réussi : + Plus ou moins réussi : ± Non réussi : – Aide apportée <sup>1</sup> : O (encercler)	RÉSULTAT	Critères d'évaluation et éléments observables				
		Maîtrise des connaissances				
		Cohérence de la planification	Efficacité de l'exécution			Pertinence du retour réflexif
		Sélectionne un enchaînement ou sélectionne des actions et organise un enchaînement en tenant compte de ses capacités et des paramètres de la tâche.	Exécute l'enchaînement planifié.	Recourt aux techniques enseignées.	Exécute les actions de façon fluide.	Présente des traces pertinentes concernant sa démarche et les résultats obtenus.
NOMS DES ÉLÈVES						
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						
11.						
12.						
13.						
14.						
15.						
16.						
17.						
18.						
19.						
20.						
21.						
22.						
23.						
24.						
25.						
26.						
27.						
28.						

1. L'élève doit réaliser la tâche de façon autonome afin que l'enseignant puisse mesurer le développement de la compétence. Si l'enseignant doit apporter de l'aide à l'élève pour lui permettre d'accomplir la tâche, il doit l'indiquer dans la grille et en tenir compte lors de la constitution du résultat. L'importance de l'aide apportée sera un indicateur du développement de la compétence.